

8.13 Annexe 13 : CC Rumilly Terre de Savoie

8.13.1 Nombre d'échantillons et dates de prélèvements

SITE	Collectivité	Référence échantillon	Date d'échantillonnage
Rumilly	CC du Canton de Rumilly	Hyper centre	17 décembre
		Commune centre/pavillonnaire	17 décembre
		Communes rurales/ hameaux/ péri-urbain	17 décembre

3 échantillons ont été réalisés. Il n'y a pas eu de modifications par rapport à la campagne précédente.

8.13.2 Résultats de la campagne d'Automne 2021

Le tableau ci-dessous rend compte des potentiels de tri sur le territoire, par catégorie, pour cette dernière campagne.

	Sous-catégories	% moyen	kg/hab/an	Minimum en kilo/an/hab pour la campagne	Maximum en kilo/an/hab pour la campagne	
Non fibreux	Bouteilles et flacons en PET	3,1%	5,8%	13,32	9,39 CC Pays Bellegardien	19,88 CC Pays Rochois
	Bouteilles et flacons en polyoléfine (PEHD, LDPE, PP)	1,0%				
	Emballages métaux ferreux	1,6%				
	Emballages aluminium	0,1%				
Fibreux	Journaux, magazines et revues	5,1%	21,5%	49,45	19,03 CC Pays Bellegardien	52,41 Haut Bugey Agglomération
	Imprimés publicitaires	5,0%				
	Papiers bureautiques	0,3%				
	Emballages cartons plats	4,0%				
	Emballages cartons ondulés	5,3%				
	Composites ELA (Tétrapack)	1,7%				
Verre	Emballages en verre incolores et de couleur	7,5%	7,5%	17,17	6,69 CC Vallée Verte	32,10 CC Pays Rochois
Compost	Déchets alimentaires	10,9%	19,5%	44,87	24,47 CC Pays Rochois	62,09 Annemasse Agglomération
	Déchets de jardins	4,6%				
	Éléments fins	3,9%				
Autres collectes	Petits Appareils Electroménagers (PAM)	1,2%	40,1%	12,99	8,76 CC Pays de Gex	26,16 Haut Bugey Agglomération
	Câbles électriques	0,0%				
	Textiles	3,7%				
	Produits chimiques	0,0%				
	Tubes fluorescents et ampoules basse conso	0,8%				
	Piles et accumulateurs	0,0%				
	Autres déchets ménagers spéciaux	0,0%				
OM résiduelles « vraies »	Produits alimentaires non consommés	2,6%	92,42	82,76 CC Pays de Gex	131,47 Annemasse Agglomération	
	Autres putrescibles	0,0%				
	Emballages papier	1,2%				
	Autres papiers	4,0%				
	Autres cartons	0,2%				
	Autres emballages composites	3,0%				
	Textiles sanitaires fraction hygiénique	1,9%				
	Textiles sanitaires fraction papiers souillés	3,1%				
	Sac poubelle + films des professionnels	5,2%				
	Films des particuliers (emballages, sacs de caisse, film alimentaire)	6,8%				

	Sous-catégories	% moyen		kg/hab/an	Minimum en kilo/an/hab pour la campagne	Maximum en kilo/an/hab pour la campagne
	Autres emballages plastiques – hors calage en polystyrène)	4,8%				
	Calage en polystyrène grands formats	0,1%				
	Autres plastiques	2,1%				
	Emballages combustibles	0,0%				
	Combustibles non classés	3,3%				
	Autres déchets en verre	0,1%				
	Autres métaux ferreux	0,0%				
	Autres métaux	0,6%				
	Emballages incombustibles	0,0%				
	Incombustibles non classés	3,1%				
	TOTAL	100,0%	100,0%	230,22		

Tableau 57: Composition des OMR de la CC Rumilly Terre de Savoie en fonction des consignes de tri / guide SIDEFAGE (dernière campagne)

Les sous-catégories « Films des particuliers (emballages, sacs de caisse, film alimentaire) » (6,8%) et « Autres emballages plastiques - hors calage en polystyrène » (0,12%) représentent un gisement pour l'extension des consignes de tri de 16 kg/an/hab.

À partir des résultats obtenus lors des caractérisations sur l'ensemble des collectivités, il est possible d'évaluer où se situe la collectivité par rapport aux autres sur les gisements pouvant faire l'objet d'une amélioration du tri : fibreux, non fibreux et collecte du verre. Ces trois services sont proposés sur l'ensemble des collectivités du SIDEFAGE. Pour ce qui est des déchets pouvant être traité par compostage et les autres collectes, ceux-ci sont dépendants du niveau de service disponible sur le territoire de la collectivité (nombre de déchèteries, collecte des textiles...) et de la typologie d'habitat (plus ou moins d'habitats collectifs ou non).

Non-fibreux		Fibreux		Verre	
Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)	Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)	Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)
Pays Bellegardien	9,39	Pays Bellegardien	19,03	Vallée Verte	6,69
Pays de Gex	10,03	Vallée Verte	27,61	Pays Bellegardien	8,35
Arve et Salève	12,69	Pays de Gex	31,79	Pays de Gex	13,65
Usses et Rhône	13,02	Pays Rochois	35,60	Arve et Salève	14,71
Rumilly Terre de Savoie	13,32	Arve et Salève	37,32	Usses et Rhône	14,89
Genevois	14,06	Usses et Rhône	37,66	Haut-Bugey Agglomération	16,06
Haut-Bugey Agglomération	14,14	Annemasse Agglomération	42,02	Rumilly Terre de Savoie	17,17
Vallée Verte	14,32	Genevois	42,12	Genevois	19,29
Annemasse Agglomération	19,30	Rumilly Terre de Savoie	49,45	Annemasse Agglomération	20,38
Pays Rochois	19,88	Haut-Bugey Agglomération	52,41	Pays Rochois	32,10

Tableau 58 : Classement des collectivités du SIDEFAGE en fonction des potentiels de tri (kg/hab/an dans les OMR – dernière campagne)

La CC Rumilly se classe :

- Comme à la campagne précédente, 5^{ème} sur le non-fibreux avec un gisement potentiel de 1,4 fois supérieur à la CC du Pays Bellegardien classée première sur ce flux,
- 9^{ème} sur le fibreux avec un gisement potentiel de 2,6 fois supérieur à la CC du Pays Bellegardien classée première sur ce flux,
- 7^e sur le verre, soit un gisement 2,6 fois supérieur à celui de la CC Vallée Verte classée première.

8.13.3 Composition moyenne des OMR de la collectivité

La variabilité des résultats peut être importante compte tenu du nombre limité d'échantillons par campagne pour chacune des collectivités.

Les proportions par collectivité, les compositions pour cette dernière campagne et les comparaisons entre collectivités sont données à titre indicatif. Ainsi nous présentons de préférence une moyenne des résultats pour les 18 derniers échantillons prélevés et triés au minimum, pour chacune de ces collectivités, permettant de réaliser une synthèse des caractérisations des OMr réalisées ces dernières années (voir article 2.3.3)).

Les proportions par collectivité, les compositions pour la dernière campagne et les comparaisons entre collectivités sont données à titre indicatif. Ainsi nous présentons de préférence une moyenne des résultats pour les 18 derniers échantillons prélevés et triés pour chacune de ces collectivités, permettant de réaliser une synthèse des caractérisations des OMr.

Il a été retenu que soit considéré à minima 18 échantillons, mais sur un nombre de campagne entière. Cependant la CC Rumilly ayant récemment intégré le SIDEFAGE, les analyses suivantes se porteront sur la totalité des 15 échantillons des 5 campagnes réalisées. Il n'y a pas de résultats pour le Printemps 2020 pour cette Collectivité.

8.13.3.1 Composition des OMR de la CC Rumilly Terre de Savoie par catégorie

Ce paragraphe présente les résultats pour le tri selon les 13 catégories de la grille MODECOM.

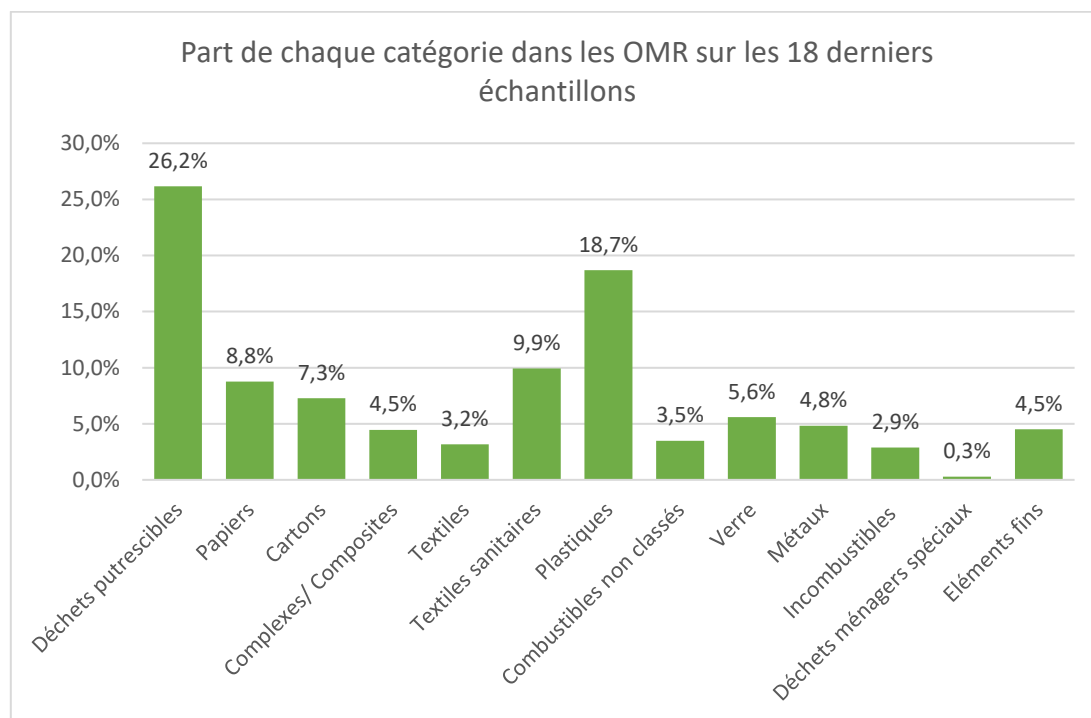


Tableau 59: Composition des OMR de la CC Rumilly Terre de Savoie

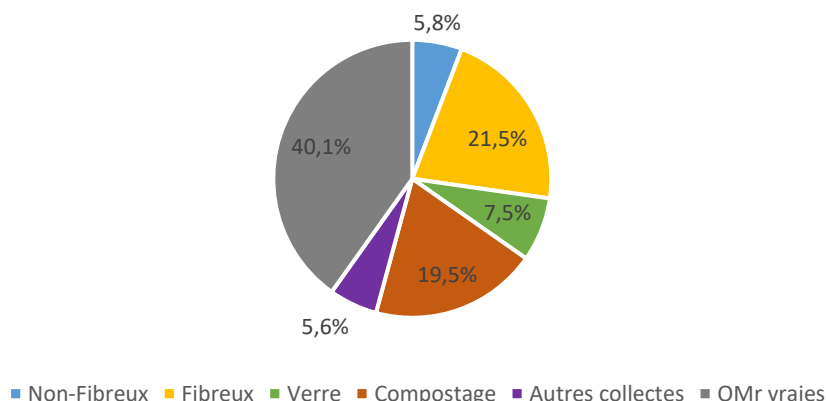
Les OMR du Canton de Rumilly sont majoritairement composées de déchets putrescibles (26,2 %), de plastiques (18,7%), ainsi que de textiles sanitaires (9,9%). Les proportions de papier et de cartons sont aussi importantes : respectivement 8,8% et 7,3%.

8.13.3.2 Analyse de la composition des OMR en fonction des catégories de tri

Ce paragraphe présente les résultats selon les consignes du SIDEFAGE (fibreuse, non-fibreuse, verre), et les gisements évitables dans les OMR (autres collectes séparées, déchets compostables).

Concernant les répartitions selon les consignes de tri, il est intéressant de noter que la part d'ordures ménagères résiduelles « vraies » représente plus de la moitié des OMr.

% Composition des OMR de la CC Rumilly Terre de Savoie (18 éch.)



Graphique 56: Composition des OMR de la CC Rumilly Terre de Savoie

Sur le territoire de la CC Rumilly Terre de Savoie **35 % des OMR pourraient faire l'objet d'un meilleur tri et 20% pourraient faire l'objet d'une valorisation, soit un total de 124,8kg/an/hab** en tenant compte des déchets pouvant être traités par compostage.

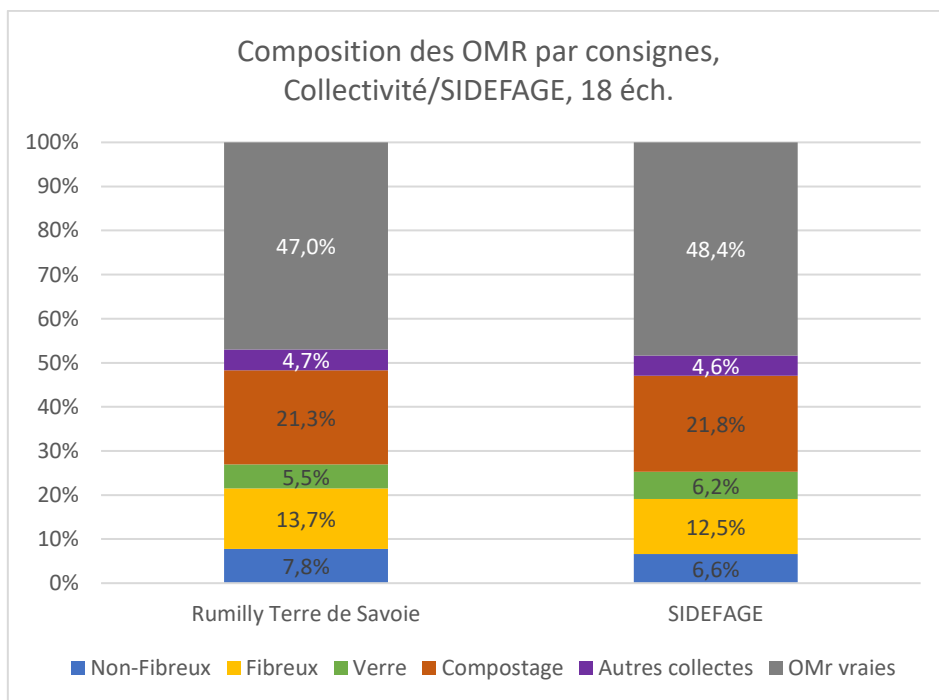


Tableau 60 : Comparaison de la composition des OMR de la CC Rumilly avec les 18 derniers échantillons du SIDEFAGE

Le fibreux est le flux qui présente le plus d'écart avec la moyenne du SIDEFAGE : +1,2% pour la CCRTS. Pour les autres flux, les écarts sont de moins de 1,5%.

8.13.4 Evolution des résultats sur le territoire de la CC Rumilly Terre de Savoie

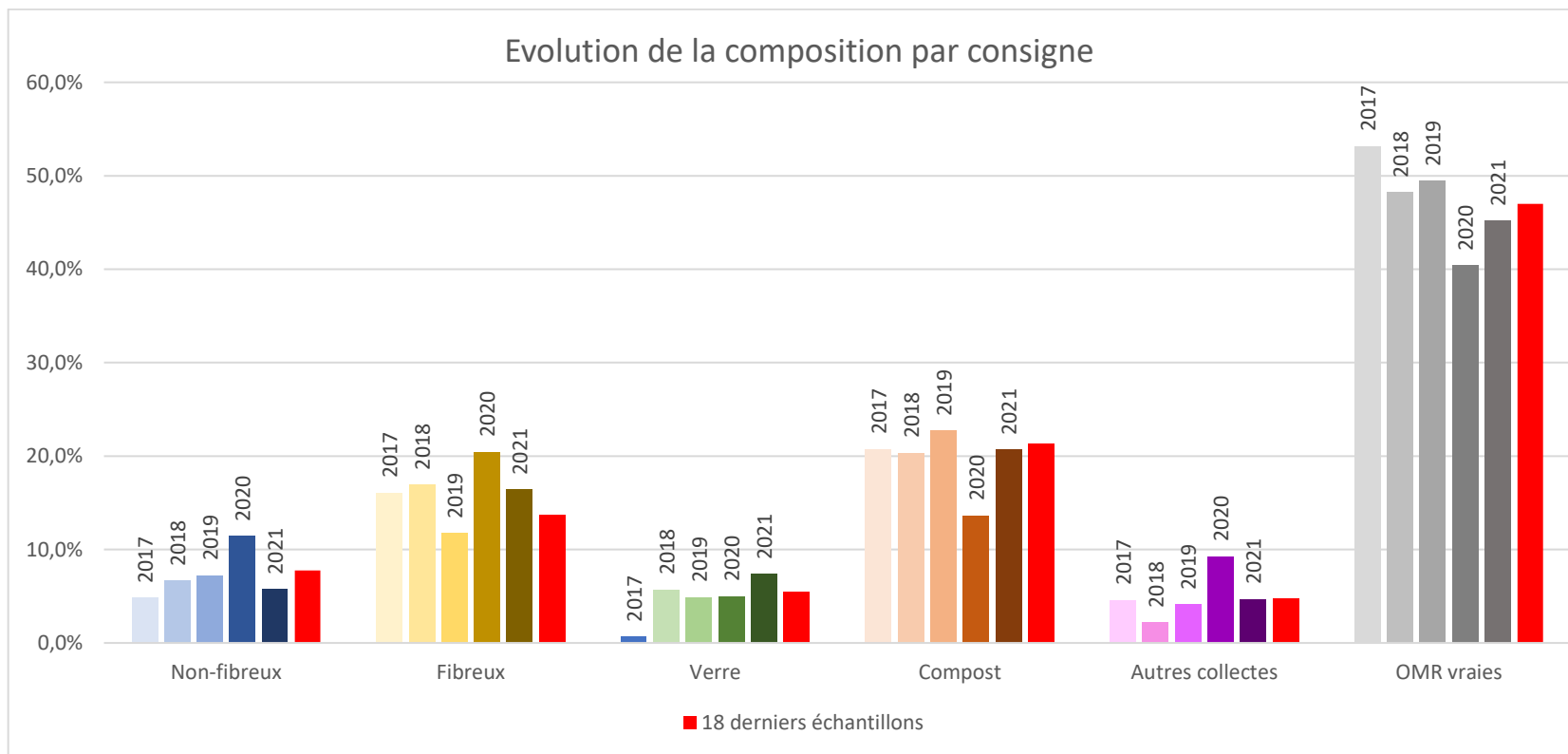
	MODECOM national 2017	2017 (3 échantillons)	2018	2019	2020	2021	Moyenne 18 éch.	Moyenne SIDEFAGE 18 éch.
Déchets putrescibles	27,3%	27,2%	23,6%	29,2%	14,3%	23,5%	26,2%	26,7%
Papiers	8,6%	11,4%	11,5%	7,9%	12,0%	11,3%	8,8%	8,6%
Cartons	6,4%	9,2%	7,5%	6,2%	10,0%	8,5%	7,3%	6,4%
Composites/complexes	2,3%	3,6%	2,5%	4,1%	8,5%	4,3%	4,5%	4,2%
Textiles	3,0%	3,3%	1,9%	2,8%	5,4%	3,2%	3,2%	3,2%
Textiles sanitaires	13,9%	12,1%	12,5%	11,6%	5,7%	7,5%	9,9%	7,9%
Plastiques	14,6%	18,4%	18,9%	16,5%	24,8%	20,3%	18,7%	19,5%
Combustibles non classés	4,6%	4,3%	2,6%	4,0%	4,1%	3,0%	3,5%	4,3%
Verre	5,2%	1,3%	6,0%	4,9%	5,0%	7,6%	5,6%	6,6%
Métaux	3,4%	2,2%	3,6%	5,5%	5,5%	2,7%	4,8%	3,4%
Incombustibles non classés	1,9%	0,0%	5,6%	2,5%	1,3%	2,5%	2,9%	3,6%
Déchets ménagers spéciaux	0,6%	0,3%	0,2%	0,1%	0,1%	0,9%	0,3%	0,4%
Éléments fins	8,1%	6,7%	3,6%	4,8%	3,2%	4,6%	4,5%	5,2%

Tableau 61: Evolution de la composition des OMR de la CC Rumilly par catégories

Les évolutions de la composition des OMR ne sont que peu représentatives sur ce territoire, les caractérisations n'ayant commencé qu'à l'automne 2017.

En 2020, les déchets putrescibles ont connu une forte diminution et les plastiques et les composites une forte augmentation sortant de la fourchette de valeurs des années précédentes. En 2021, les valeurs concernant ces 3 flux sont redevenues plus proches que celles des années précédant 2020.

La part de verre augmente en dépassant les données du SIDEFAGE et du MODECOM 2017.



On constate que les parts de non-fibreux, d'autres collectes et de fibreux retrouvent leurs valeurs moyennes en 2021 après les maximum atteints en 2020. Le verre connaît un maxima en 2021. La part de déchets compostables connaît à nouveau la valeur connue en 2018 qui est bien plus élevée que le minima obtenu en 2020.

8.13.5 Impact sur le coût de traitement des OMR d'une amélioration du tri

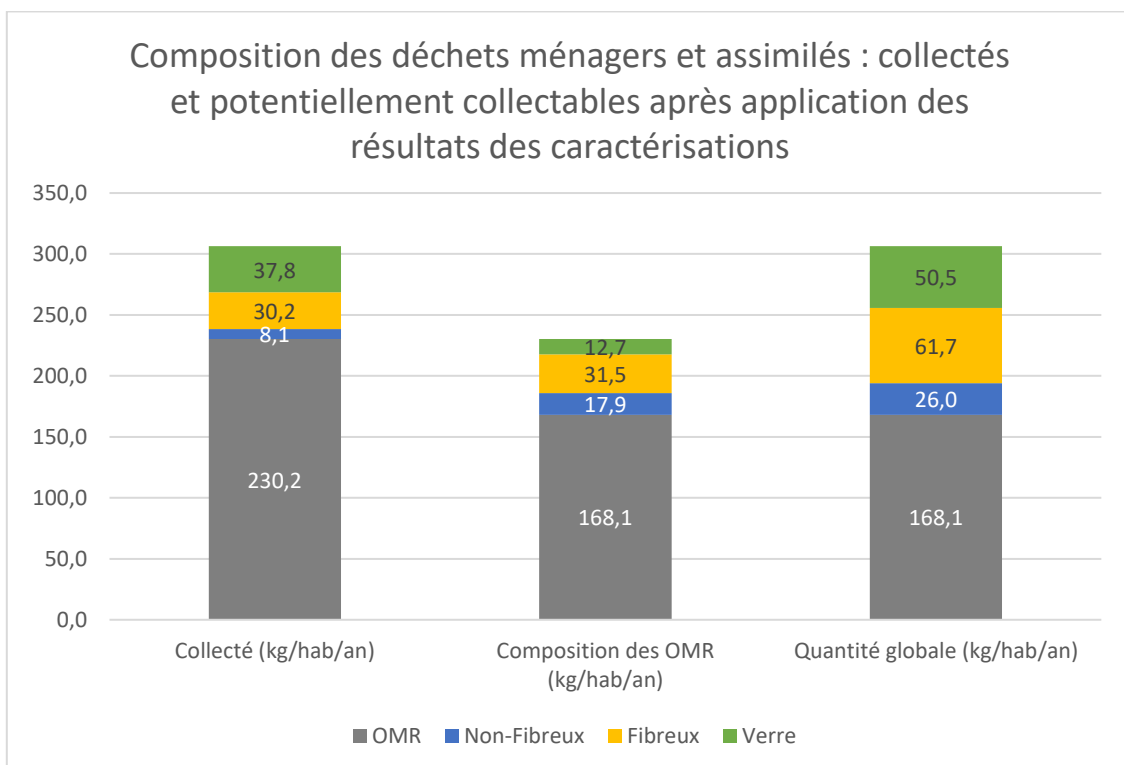
Les calculs ci-dessus se base sur les valeurs des « 18 échantillons » déterminées plus haut.

8.13.5.1 Analyse des économies potentielles et gisements de tri

Le coût de traitement des OMR sont indiqués au chapitre 3. Le montant total de l'incinération (taxes comprises) est de 105,5€/t.

Sur la base de la dernière campagne, il est possible d'évaluer l'économie que représenterait, pour la collectivité, l'amélioration du geste de tri.

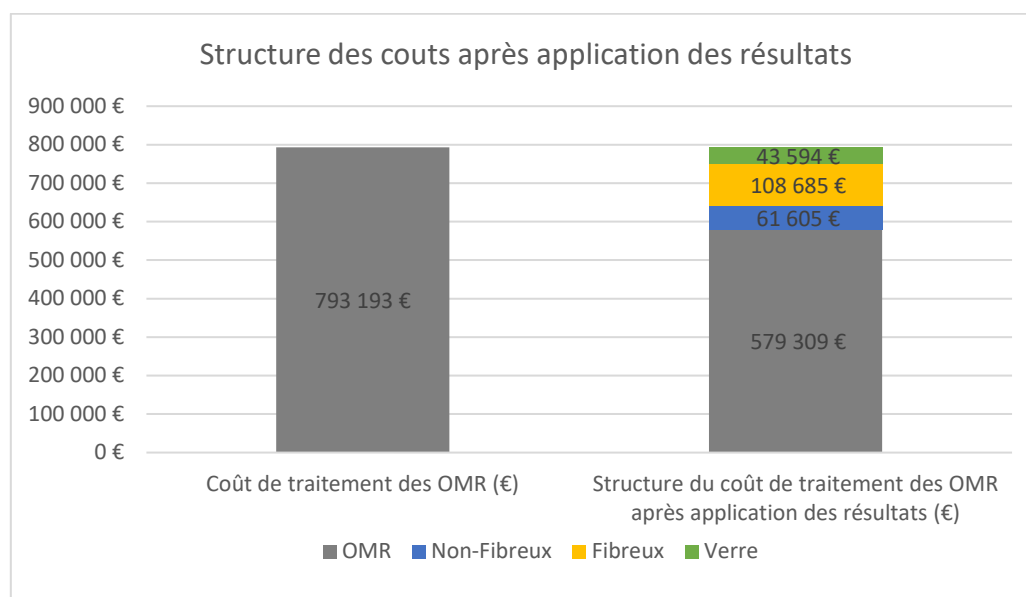
62,1 kg par an et par habitant peuvent encore être triés et collectés.



Les résultats des caractérisations montrent que :

- 69 % des déchets qui pourraient être collectés en non-fibreux sont encore présents dans les OMR,
- 51 % des déchets qui pourraient être collectés en fibreux sont encore présents dans les OMR,
- 25 % des déchets qui pourraient être collectés par la collecte du verre sont encore présents dans les OMR.

Sur la base des caractérisations réalisées lors de ces 5 dernières campagnes, il est possible d'évaluer l'économie que représenterait, en moyenne pour la collectivité, l'amélioration du geste de tri.



Si le tri des déchets était parfaitement effectué le coût de traitement des OMR serait de 579 309€.

8.13.5.2 Gisements pouvant être ciblés par un programme de prévention des déchets et économies financières

Gisement de prévention			
Action de prévention à la source	Sous-catégories	Moyenne 18 derniers échantillons	kg/hab./an
Compostage domestique	Déchets alimentaires	12,2%	28,1
	Déchets de jardin	4,6%	10,6
Geste anti-gaspillage	Produits alimentaires non consommés	9,3%	21,5
"Stop Pub"	Imprimés publicitaires	3,3%	7,5
Limitation des impressions	Papiers bureautiques	1,9%	4,4
Collecte séparative des déchets dangereux	Déchets ménagers spéciaux	0,3%	0,6
Total		31,6%	72,8

Tableau 62: Evaluation du gisement d'évitement pour la CC du Canton de Rumilly

En synthèse, sur le territoire du Canton de Rumilly, les gisements de déchets qui pourraient, à minima, être visés par un programme de prévention représentent près d'un tiers des déchets actuellement envoyés en incinération, soit près de 73 kg / an / habitant (contre 78 kg dans le précédent rapport).

- Le gaspillage alimentaire représente 28 kg par an et par habitant ;
- Les imprimés publicitaires représentent encore 7,5kg par an et par habitant présents dans les OMr.

Ces déchets représentent une économie potentielle de 250 k€.